

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-257/SG/IAM rectification de la décision n°74-997/SG/IAM du 11 juin 1974

n° 75-257/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

17 février 1975

Numéro JO

n° 5 du 10/03/1975

Date du numéro

10 mars 1975

TEXTE INTÉGRAL

Article 2 de la décision n° 74-997/SG/IAM du 11 juin 1974 est rectifier ainsi qu'il suit: Au lieu de: Wais Adjeb, Issa chef de village d'Arta, Lire: Wais Adjeb, Issa chef de village de Ouéa. Le reste sans changement.